



CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux (Siren : 246800494)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rouffach
Arrondissement	Thann-Guebwiller
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/1993
Date d'effet	01/01/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre TOUCAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	9 Aux Remparts
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68250 ROUFFACH
Téléphone	03 89 78 51 44
Fax	03 89 49 64 92
Courriel	accueil@cc-paysderouffach.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	Taxe de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 328
Densité moyenne	115,38

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Eguisheim (216800789)	1 772
68	Gueberschwihr (216801118)	863
68	Gundolsheim (216801167)	757
68	Hattstatt (216801233)	847
68	Husseren-les-Châteaux (216801506)	518
68	Obermorschwihr (216802447)	401
68	Osenbach (216802512)	846
68	Pfaffenheim (216802553)	1 390
68	Rouffach (216802876)	4 415
68	Voegtlinshoffen (216803502)	492
68	Westhalten (216803643)	1 027

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>? et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Assainissement : - les études relatives au zonage d'assainissement collectif?</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement : - les études relatives au zonage d'assainissement ? et non collectif ; - Les actions de sensibilisation, de communication et d'éducation relatives au fonctionnement des installations non collectives ; - le contrôle des installations de traitement non collectives.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schéma départementaux et?</i>

Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire : Elaboration et mise en ?uvre d'une politique communautaire en faveur des personnes âgées -</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Action sociale d'intérêt communautaire : - Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse ?</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; <i>?Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et ..</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Construction, entretien et fonctionnement.. et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Culture ? la création, programmation et mise en ?uvre de l'académie inscrite à l'opération « Musicalta » (l'organisation du festival restant de la compétence communale) et d'opérations et d'événements touristiques structurants similaires en cohérence avec la Charte d'aménagement et de développement et/ou la stratégie touristique ; - L'adhésion du « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » à des chartes de qualité et labels (du type station verte de vacances, pays d'art et d'histoire) et mise en ?uvre des opérations collectives d'accompagnement nécessaires ; - la création aux entrées des communes d'une marque identitaire de la Communauté de Communes avec la participation financière par le biais d'un fonds de concours. ? Soutien à l'enseignement et à la pratique musicale d'intérêt communautaire. ? Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'animation du territoire intercommunal.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire dont ? ; schéma de cohérence territoriale et ?</i>
- Schéma de secteur <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ? et schéma de secteur ;</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire dont zones d'aménagement concerté</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>organisation de la mobilité</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire</i>
- Etudes et programmation <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Voirie : balayage sur les voies communales et départementales intra-urbaine</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>? promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme</i>

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Politique du logement et du cadre de vie ? Elaboration, révision et mise en ?uvre d'opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement et du cadre de vie ? la réalisation, la révision et le suivi d'un Plan Local de l'Habitat à l'échelle du périmètre communautaire ou intercommunautaire ;</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Politique du logement et du cadre de vie ? les études et la conduite d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ou de dispositifs similaires qui viendraient à leur être substitués ;</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>Politique du logement et du cadre de vie ? les versements d'aides directes ou indirectes à la coloration des façades conformément aux critères établis par le Conseil communautaire.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire</i>
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Service d'intérêt intercommunal de gestion des personnels (bûcherons) ainsi?et mise à disposition des ces personnels aux communes qui s'engagent à en assurer le plein emploi. La définition des programmes d'exploitation et des travaux en régie est de compétence communale</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>Service d'intérêt intercommunal de gestion des personnels (bûcherons) ainsi que l'acquisition et la gestion des équipements nécessaires à leur intervention, et ?Acquisition de matériel dans le but d'une mise à disposition des communes.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements? d'intérêt communautaire</i>
- Archives <i>Soutien au travail de conservation archivistique des communes par la mise à disposition d'archivistes du Centre de Gestion du Haut-Rhin</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	SM de la Lauch (200089894)	SM ouvert	448 349
68	SM des employeurs forestiers de Colmar, Rouffach et environs (256802968)	SM ouvert	114 614
68	PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon (200073963)	SM ouvert	103 250
68	SM du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon (256802620)	SM fermé	68 816
68	SM à vocation multiple pour le traitement des déchets ménagers du secteur 4 (256801531)	SM fermé	178 270
68	SIVOM du canton de Wintzenheim (246800502)	SM fermé	21 040

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)